



REGLEMENT PRESSE

- Toute demande d'accréditation est soumise à l'accord de la direction de l'épreuve
- 9h00, ouverture du centre des accréditations, Salle Sainte Cécile, Place Jean Jaurès 62190 LILLERS
- Les pilotes des véhicules doivent impérativement posséder une licence (règlement UCI).
- Les pilotes doivent obligatoirement assister à la réunion des chauffeurs d'avant course :
- Lieu : 10h15 Salle Sainte Cécile, Place Jean Jaurès 62190 LILLERS
- L'accès sur ligne lors de l'arrivée sera autorisé qu'aux chasubles VERTES
- Toute demande incomplète ne pourra être traitée.
- Le nombre de place dans le véhicule presse ainsi que le nombre de véhicules autorisés à accéder à l'échelon course étant limité, la priorité sera donnée aux partenaires média de l'épreuve, les autorisations suivantes étant donné par l'organisation.
- Toute accréditation est personnelle ne peut être transmise.
- La direction de l'épreuve et le jury se réservent le droit de retirer une accréditation en cas de non-respect des consignes et réglementations.
- Les voitures presses doivent respecter les déviations.
- Les accréditations seront à votre disposition le jour de l'épreuve à partir de 9h00 à la permanence du syndic de presse.
- Les voitures seront placées 200 mètres avant la LIGNE DE DEPART, rue de Verdun.
- Les voitures devront OBLIGATOIREMENT prendre la déviation à DROITE, rue d'Aire à 550 mètres avant la LIGNE D'ARRIVEE, pour rejoindre le parking; (article 2.3.006)
- Fermeture de la salle presse 11h00